

TRANSPOP II

DESCRIPTION DU PROJET

Les partenaires de la filière peuplier transfrontalière aident, encouragent et dynamisent la populiculture et reconstituent les peupleraies, atteints par la rouille, un champignon particulièrement destructeur. Afin de sensibiliser les populiculteurs, ils communiquent sur l'état de la ressource dans la zone forestière transfrontalière.

À la lumière des dérèglements climatiques, les potentialités hydriques des stations populicoles et la consommation en eau des peupleraies sont étudiées.

Les partenaires sensibilisent ensuite les populiculteurs sur l'avancée de la connaissance des interactions entre l'environnement et la populiculture et sur l'évolution de la réglementation en mettant en place une veille scientifique, écologique et juridique.

En favorisant l'émergence de nouveaux débouchés pour la filière peuplier et en soutenant les projets innovants, le projet contribue en outre à dynamiser le tissu industriel transfrontalier. Cependant, la filière souffre du manque d'intégration et de concertation entre les producteurs et les transformateurs. C'est pourquoi les partenaires pallient ce manque.

Enfin, tous les résultats des actions servent d'appui à la promotion du peuplier, de son bois et de ses usages.

ACTIONS MISES EN ŒUVRE

Dans l'optique d'une populiculture performante et durable, les partenaires actualisent les connaissances. En effet, le réseau d'expérimentation se poursuit et est exploité régulièrement afin d'obtenir des mesures expérimentales pertinentes. La ressource en peuplier est quantifiée et suivie pour fournir une synthèse annuelle aux partenaires de la filière.

La culture du peuplier est envisagée dans son rapport à l'environnement. D'une part, les potentialités hydriques des stations populicoles sont évaluées et les partenaires définissent les zones dont le potentiel devient peu à peu inadapté. D'autre part, ils évaluent la consommation en eau des différentes variétés de peupliers. Pour aller plus loin, les populiculteurs sont sensibilisés sur les problématiques environnementales et juridiques.

Des actions de recherche et développement sont également mises en place. Elles consistent à maintenir, dynamiser et reconstituer les peupleraies sinistrées par la rouille tout en informant et en accompagnant les propriétaires. Les entreprises de transformation bénéficient du soutien des partenaires tandis que des recherches permettent d'envisager de nouveaux débouchés pour le peuplier.

Coordonnées

E-mail: info@carah.be

Site internet: <http://www.transpop.eu>



Opérateurs

• CHEF DE FILE

CENTRE POUR L'AGRONOMIE ET L'AGRO-INDUSTRIE DE LA PROVINCE DU HAINAUT

Rue Paul Pastur, 11
B - 7800 Ath
Tél. : +32-(0)68.26.46.50
E-mail : info@carah.be

• PARTENAIRES / ASSOCIÉS

CENTRE RÉGIONAL DE LA PROPRIÉTÉ FORESTIÈRE NORD-PAS DE CALAIS - PICARDIE

F - 80000 Amiens
Tél. : +33-(0)3.22.33.52.00
E-mail : nordpicardie@crpf.fr

CENTRE DE POPULICULTURE DU HAINAUT

B - 7800 Ath
Tél. : +32-(0)68.26.46.50
E-mail : aparfonry@swing.be

CENTRE DE RECHERCHE DE LA NATURE, DES FORÊTS ET DU BOIS

B - 5030 Gembloux
Tél. : +32-(0)81.62.64.48
E-mail : p.mertens@mrw.wallonie.be

INTERPROFESSION NORD PICARDIE BOIS

F - 80000 Amiens
Tél. : +33-(0)3.22.89.38.52
E-mail : contact@nord-picardie-bois.com

CENTRE RÉGIONAL DE LA PROPRIÉTÉ FORESTIÈRE CHAMPAGNE-ARDENNE

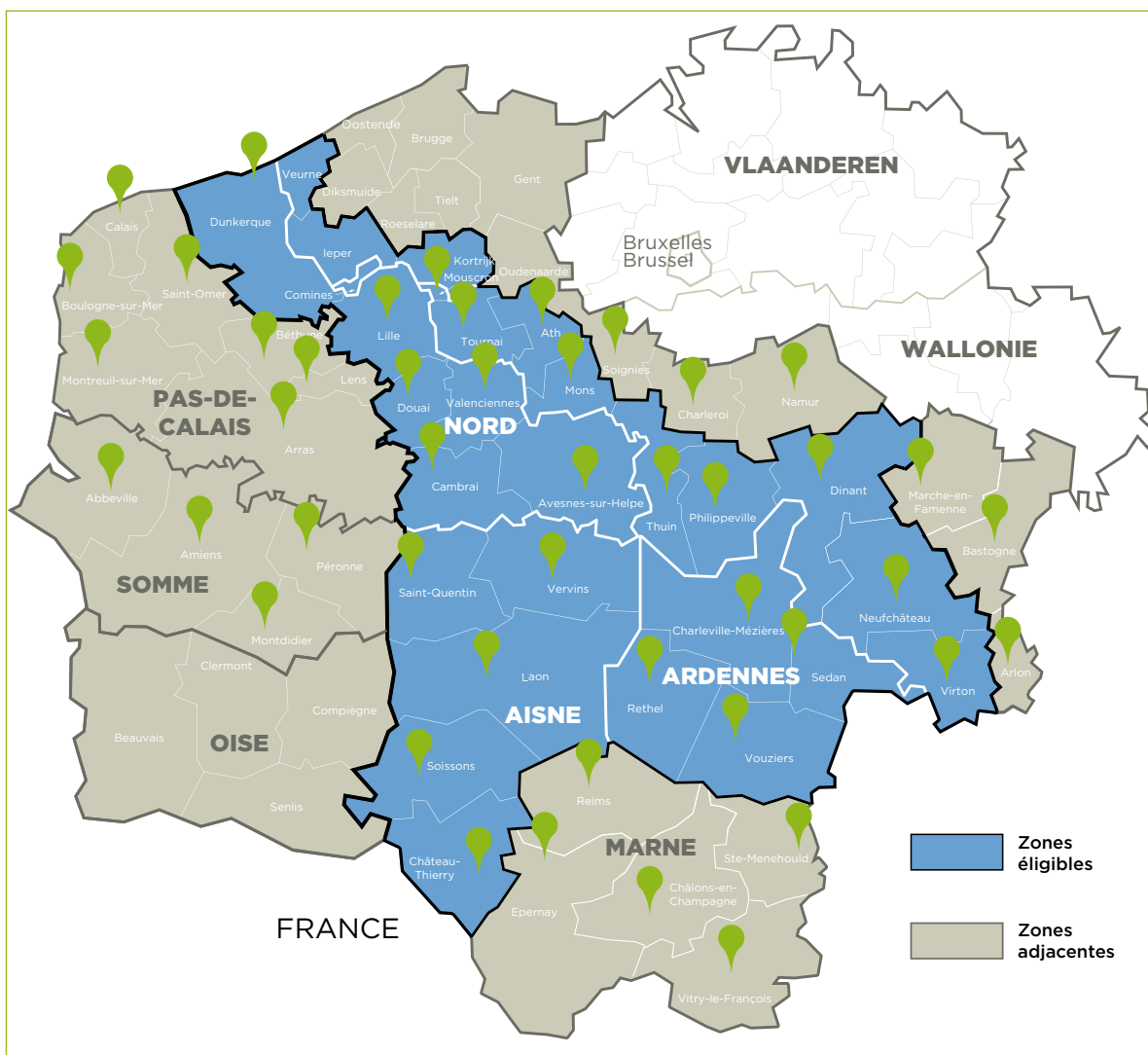
F - 51000 Chalons en Champagne
Tél. : +33-(0)3.26.65.18.25
E-mail : champagneardenne@crpf.fr

CENTRE TECHNIQUE DU BOIS ET DE L'AMEUBLEMENT

F - 75012 Paris
Tél. : +33-(0)1.40.19.49.19
E-mail : courrier@ctba.fr



ZONES COUVERTES PAR LE PROJET



Éléments budgétaires

Budget total: 1.191.562,86 EUR

Montant FEDER: 599.817,93 EUR

Durée: 1 janvier 2008 - 31 décembre 2012

Pour connaître les résultats du projet, consultez la page web du projet

<http://www.interreg-fwvl.eu/fr/prj/111.html>

